11 - VISITES TECHNIQUES

11.1 - **Emplacement de la plaque du correcteur :**
- 11.1.1 - **Avec freinage pneumatique :** à l'intérieur de l'habitacle, dans la boîte à gants.
- 11.1.2 - **Avec freinage électropneumatique :** sans objet.

11.2 - **Pression déclarée par le constructeur (bar) :** 9,8.
11.3 - **Pression de disjonction (bar) :** 12,3.
11.4 - **Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :**
- 11.4.1 - **à la tête d'alimentation (de couleur rouge) (bar) :** 7,5 à 8,5.
- 11.4.2 - **à la tête de commande (de couleur jaune) (bar) :** 7,5 à 8,5.

11.5 - **Longueur des bras de levier (mm) :**
- 11.5.1 - **Essieu 1 :** sans objet.
- 11.5.2 - **Essieu 2 :** 145.

11.6 - **Course maximale des actionneurs de freins (mm) :** 57.
11.7 - **Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :**

Inscription	AV	AR	ST + R	SV	AS
Affectation	circuit avant	circuit arrière	parc et remorque	servitudes	assécheur d'air (#)

Ces réservoirs sont équipés en partie basse d'un bouchon de purge de type vis «quart de tour» sauf **(#)**.

11.8 - **Observations :** Dans le cas de changement de dimensions de pneumatiques et si freinage électropneumatique (EPB) ; le nouveau paramétrage de l'électronique devra faire l'objet d'une attestation fournie par le réseau MERCEDES-BENZ, précisant les nouvelles dimensions des pneumatiques.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genres **CAM - VASP** de marque MERCEDES-BENZ.

Type : B18 **Versions :** 23KN 28KN **Variantes :** 36c - 39c - 42c - 45c - 48c - 51c - 54c, 36p - 39p - 42p - 45p - 48p - 51p - 54p.

Livré :
en châssis-cabine, satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré. Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule carrossé.

NOTA : véhicule conforme aux limites du niveau A de la directive 2001/27/C.E.

Montlhéry, le 8 août 2003
L'Ingénieur de l'Industrie
et des Mines
P. DEVIGNE

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU-2392.01.01
Fait à Paris, le 8 août 2003
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement
d'Ile de France
Pr. le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression
Le Chef du Centre National de
Réception des Véhicules
M. LEGEAY

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés, DaimlerChrysler France, Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines), représentant dûment accrédité de DaimlerChrysler A.G. - STUTTGART (RFA) constructeur, certifions :

a) - que le véhicule livré :
- En châssis-cabine (Voir **NOTA 1**) **(1)**
- En VASP (Voir **NOTA 3**)

1°) - **Genre (1) :** CAM - VASP

2°) - **Marque :** MERCEDES-BENZ

3°) - **Type :** B18 **Versions (1) :** ~~23KN~~ 28KN **Variantes (1) :** ~~36c - 39c - 42c - 45c - 48c - 51c - 54c,~~ ~~36p - 39p - 42p - 45p - 48p - 51p - 54p.~~

4°) - **Numéro d'ordre dans la série du type ou Numéro d'identification :** WDB 952 503 1K 0 [illegible]

6°) - **Source d'énergie :** GO

7°) - **Puissance administrative :** 17 CV

8°) - **Nombre de places assises (y compris le conducteur) (1) :** 2 - ~~3 et 6~~

	23/28KN		23KN		28KN	
10°) - **Poids Total Autorisé en Charge (t) (1) :**	19,00	17,99	19,00	17,99	19,00	17,99
12°) - **Poids Total Roulant Autorisé (t) (1) :**	22,50	21,49	26,00	26,00	26,00	26,00
Avec boîte G 85 (1ère = 6,696) :			32,00	32,00	32,00	32,00
Avec boîte G100 (1ère = 9,964) :			32,00	32,00	36,00	36,00
Avec boîte G211 (1ère = 17,030) :			32,00	32,00	40,00	40,00

14°) - **Niveau sonore de référence (dB(A)) (1) :** ~~- Latéral : 90~~ - Vertical : 84

15°) - **Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn) :** 1650

(1) : Rayer les mentions inutiles.

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus.

b) que ce véhicule sort de nos usines (ou magasins) le .....

pour être livré à ..... (nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

TVA française acquittée sur la déclaration périodique de chiffre d'affaires

Fait à Rocquencourt, le 11.11.2003

DaimlerChrysler France

DaimlerChrysler France
Parc de Rocquencourt
78153 LE CHESNAY CEDEX
Tél. : 01 39 23 [illegible]
R.C.S. Versailles
Société par Actions Simplifiée au Capital de 65 500 000 Euros

N° d'immatriculation : .....
(à remplir par la Préfecture)

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule de marque livré en châssis-nu ou du camion ou de la camionnette livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles ;
- soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

NOTA 3 : Pour obtenir l'immatriculation du camion, du TCP ou de la camionnette livré en châssis-nu ou du VASP (sauf BOM) désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Nous, soussignés, DaimlerChrysler France, Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines), représentant dûment accrédité de DaimlerChrysler A.G. - STUTTGART (R.F.A.) constructeur, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé de :

Dispositif antibloqueur de roues ..... OUI (1)

Réservoirs de carburants : ..... Emplacement : COTE DROIT - COTE GAUCHE (1)
Nombre et capacité : ..... 3 ..... (2)

Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2 : ..... OUI - NON (1)
- Marque de ce ralentisseur .... (2)
- Type de ce ralentisseur .... (2)
- Poids de ce ralentisseur permettant la majoration du PTAC et du PTRA (voir Nota du chapitre 2) (tonne) : .... (2)

Suspension des essieux moteurs :
ni pneumatique, ni équivalente à une suspension pneumatique au sens de l'annexe II de la directive 96/53/CE modifiée.

Type de boîte de vitesses : ..... B.V. mécanique
~~G85 - 6 rapports (1ère = 6,696)~~ (1)
G100 - 12 rapports (1ère = 9,964) (1)
~~G211 - 16 rapports (1ère = 17,030)~~ (1)

Type de freinage : ..... Pneumatique (1)
~~Electropneumatique EPB~~ (1)

Dispositif de protection arrière contre l'encastrement d'origine Mercedes-Benz : OUI - NON (1)
(si oui, dispositif adapté aux pneumatiques mentionnés ci-dessus).

Imprimé